

<https://ecoleetsociete.se-unesa.org/Reforme-du-college-et-derives-syndicales>



école & société

# Réforme du collège et dérives syndicales

- Éducation - Collège 2016 - Désintox - FAQ -

Date de mise en ligne : mercredi 8 avril 2015

---

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

---

La réforme du collège donne lieu à des pratiques syndicales plus que regrettables. Que des points de vue divers s'affrontent est une chose, que cet affrontement donne lieu à des dérives en est une autre.

C'est le cas du SNES qui affirme sur son site que le SE-Unsa demande la globalisation des horaires du cycle, alors que ce point est strictement faux. Le SE-Unsa a demandé que les 12 heures de marges-profs puissent être [ventilées sur les niveaux qui en ont le plus besoin](#). Ce qui n'a rien à voir avec la globalisation des horaires de cycle, sauf pour ceux qui ne veulent rien comprendre. Si le SNES était resté autour de la table, il aurait entendu les questions et remarques précises du SE-Unsa sur cette modalité de la réforme, d'ailleurs [accessibles sur son site](#).

Lors de ces réunions multilatérales, le SNES s'est montré incapable de mesurer et de calculer les postes en jeu, au contraire du [SE-Unsa qui a fait ses comptes et s'est appuyé dessus pour négocier](#). Le SNES a qualifié le combat du SE-Unsa pour les grilles horaires de « calculs de boutiquiers », alors que nos revendications ont permis d'augmenter concrètement les horaires élèves de deux heures. Les enseignants apprécieront.

Quant au SNALC, il en vient à calomnier non seulement le SE-Unsa mais aussi à remettre profondément en cause le fonctionnement du syndicalisme (dont il bénéficie pourtant), le tout dans une rhétorique populiste et outrancière.

Comme si cela ne suffisait pas, ces deux syndicats ont décidé d'interpeler directement les enseignants en utilisant leurs adresses électroniques professionnelles, au mépris de la réglementation et des avis de la CNIL. Lors des élections professionnelles, le SNES s'était d'ailleurs insurgé contre cet usage frauduleux des spams syndicaux, au nom de la déontologie et de la défense des droits des personnels. C'était en décembre 2014, une autre époque vraisemblablement...